



POLITIQUE BIOALIMENTAIRE 2025-2035 – *Nourrir* nos ambitions

VISION 2035

UN SECTEUR...

Engagé
pour l'autonomie
alimentaire

Guidé par
la prospérité et
la durabilité

Au cœur de
l'économie, des
régions et de la santé
du Québec

2 LEVIERS

3 ORIENTATIONS

3 AMBITIONS

LEVIERS

INNOVATION

- > Accélérer l'adoption de nouvelles technologies
- > Soutenir le virage numérique des entreprises
- > Appuyer le transfert des connaissances
- > Stimuler les investissements en recherche

COLLABORATION

- > Accroître la collaboration interministérielle
- > Améliorer la coordination intergouvernementale
- > Faciliter la concertation régionale
- > Créer des occasions d'échanges entre les partenaires de la Politique



ORIENTATION 1 - RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ DU SECTEUR SUR LES MARCHÉS D'ICI ET D'AILLEURS

1.1 Accroître la performance des entreprises et de la chaîne d'approvisionnement

- > Stimuler, dans les entreprises, les investissements visant à les rendre compétitives, innovantes et durables
- > Soutenir l'amélioration de la productivité des entreprises
- > Améliorer les pratiques de gestion des entreprises ainsi que l'offre d'accompagnement et de services-conseils
- > Appuyer la concertation au sein des chaînes d'approvisionnement et des filières

1.2 Améliorer l'environnement d'affaires des entreprises

- > Réduire la charge réglementaire et administrative des entreprises
- > Assurer une veille sur l'équivalence des normes dans le commerce international
- > Assister les entreprises dans la gestion des risques

1.3 Élargir l'offre de produits locaux distinctifs

- > Soutenir le développement d'aliments à valeur ajoutée
- > Accompagner les entreprises dans l'amélioration de la qualité nutritive des aliments transformés
- > Favoriser l'implantation de systèmes de salubrité et de traçabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement

1.4 Diversifier les marchés locaux et hors Québec

- > Appuyer les entreprises dans le développement du marché québécois
- > Favoriser l'achat local et l'identification des aliments
- > Faciliter les échanges commerciaux sur le marché canadien
- > Accompagner les entreprises dans le développement et la diversification de leurs marchés internationaux



ORIENTATION 2 - VALORISER LE POTENTIEL DU TERRITOIRE ET DES ACTEURS BIOALIMENTAIRES

2.1 Protéger et valoriser les terres agricoles et les ressources marines

- > Favoriser la protection et l'accès aux terres agricoles
- > Appuyer le développement du secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales dans un souci de protection des ressources

2.2 Faciliter l'accès aux aliments et le rapprochement avec les consommateurs

- > Valoriser les savoir-faire des entrepreneurs et des régions
- > Offrir un environnement d'affaires favorable à l'agriculture de proximité
- > Appuyer le développement de la littératie alimentaire et de la confiance des consommateurs
- > Favoriser l'accès aux aliments sur tout le territoire et pour l'ensemble de la population

2.3 Développer l'offre de produits qui font la fierté des régions

- > Soutenir le développement des filières à potentiel de croissance
- > Encourager la concertation régionale et le dynamisme des entreprises en région

2.4 Favoriser l'entrepreneuriat ainsi que l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre

- > Favoriser l'établissement de jeunes entrepreneurs et le transfert d'entreprises
- > Soutenir l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre locale en priorité
- > Améliorer en continu l'offre de formation et le développement des compétences



ORIENTATION 3 - INTENSIFIER LES PRATIQUES DURABLES ET LA RÉPONSE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

3.1 Accélérer la transition vers des pratiques favorables à l'environnement

- > Soutenir les entreprises dans l'adoption de pratiques d'agriculture durable
- > Favoriser l'adaptation de pratiques de pêches et d'aquaculture durables
- > Stimuler le développement de pratiques responsables en transformation alimentaire

3.2 Appuyer la lutte contre les changements climatiques

- > Appuyer le secteur dans ses efforts d'adaptation aux changements climatiques
- > Appuyer les entreprises dans leurs efforts visant à réduire les émissions de GES
- > Favoriser la transition énergétique des entreprises bioalimentaires

3.3 Optimiser la gestion de l'eau et des matières résiduelles

- > Favoriser l'adoption de pratiques qui sont bénéfiques pour la qualité et la disponibilité de l'eau
- > Soutenir les efforts visant à réduire ou à réutiliser les matières résiduelles et à diminuer les pertes et le gaspillage alimentaires

3.4 Améliorer la santé et le bien-être des animaux

- > Faciliter la mise en place d'initiatives visant la prévention des maladies animales
- > Collaborer pour une gestion intégrée des urgences sanitaires
- > Soutenir la mise en œuvre des pratiques et des modes d'élevage durables

AMBITIONS

1 AUTONOMIE ALIMENTAIRE DU QUÉBEC

- Contenu québécois
- Part des achats alimentaires des détaillants et des services alimentaires du réseau HRI provenant de fournisseurs du Québec
- Degré d'autoapprovisionnement alimentaire
- Confiance des consommateurs à l'égard des aliments

2 PROSPÉRITÉ ET DURABILITÉ (sept cibles)

- Augmenter les investissements
- Accroître la productivité des entreprises
- Diversifier et accroître les marchés d'exportations bioalimentaires
- Améliorer l'offre d'aliments transformés de bonne qualité nutritive
- Zéro perte nette de territoire agricole à bon potentiel
- Réduire l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES)
- Accroître les superficies biologiques ou faisant l'objet d'une certification axée sur le développement durable

3 INNOVATION DANS LE SECTEUR

- Proportion d'entreprises innovantes

MISE EN ŒUVRE

- Deux plans de mise en œuvre quinquennaux et déploiement de mesures phares
- Suivi des cibles et des indicateurs
- Rencontres annuelles